



L'ASSOCIATION DE TIR À L'ARC DE CHENÔVE

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

vous invite au
CONCOURS DE TIR EN SALLE

SAMEDI 15 JANVIER 2022 (après-midi)

2 x 18 m qualificatif au championnat de France

Gestion de la compétition par l'équipe Staff FFTA Résultats en formation continue

Parking et accès rue Général Giraud – 21300 Chenôve

Coordonnées GPS : 47.17.51N / 5.0016E

HORAIRES :

- Ouverture du greffe : 13h30
- Echauffement 4 volées : 14h00
- Début des tirs : 14h30

**TOMBOLA avec
tirage le dimanche**

FRAIS D'INSCRIPTIONS	
Poussins, Benjamins, minimes, cadets, juniors	7 €
Seniors 1, 2, 3	9 €

Un cadeau de bienvenue sera distribué à chaque archer

Arbitre responsable : Gilles Collin / Arbitre : Yves Grenette

- Tirs en 2 séries de 10 volées de 3 flèches en 2 minutes : en rythme ABCD ou ABC en fonction du nombre d'archers
- Le type de blasons devra être indiqué lors de votre inscription (blason unique ou trispots)

Tenue de club ou blanche obligatoire et port de chaussures de sport propres (surface plastique)
Licence avec photo ou carte d'identité obligatoire

Buvette, sandwichs chauds... tout au long de l'après-midi

Les inscriptions sont à envoyer avant le : **11/01/2022 au plus tard**

Vincent Creuzet - 06-75-46-67-54 – atacchenove21@gmail.com